

les Esquimaux, et d'après mes contacts avec les représentants des Indiens dans les Territoires du Nord-Ouest, je sais qu'il y en a beaucoup qui pourraient représenter leurs concitoyens au sein du Conseil des Territoires du Nord-Ouest.

• (midi)

Pour la première fois, le conseil représentera l'Est de l'Arctique qui, jusqu'ici, n'a pas été représenté dans les affaires gouvernementales des Territoires du Nord-Ouest. J'ajouterais que, si tous les membres du Conseil sont élus, peut-être aurons-nous même une première représentante au sein du Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Récemment, une des Esquimaudes canadiennes les plus illustres est revenue à son village natal, Reesford, sur l'île Baffin. Je parle, bien entendu, de Mary Panegoosho, qui avec son mari est revenue s'installer à Grise Fiord. Si elle devait être nommée candidate aux élections, une fois la recommandation adoptée, elle pourrait fort bien devenir la première femme membre du Conseil des Territoires du Nord-Ouest.

Point n'est besoin d'ajouter autre chose. Nous reconnaissons tous la nécessité d'accorder au Nord son autonomie. J'espère que le ministre acceptera les recommandations du député du Yukon selon lesquelles nous devrions saisir maintenant l'occasion de franchir une étape de plus vers l'autonomie des Territoires du Nord-Ouest.

M. Howard: Monsieur le président, cela me stupéfie toujours de voir comment les députés du côté du gouvernement s'arrangent pour laisser glisser dans leurs discours le mot « cependant ».

M. Nielsen: Et le mot « mais ».

M. Howard: Soit dit sans vouloir offenser, c'est ce que nous avons entendu de la part du député des Territoires du Nord-Ouest. Je ne veux pas m'engager dans une discussion avec lui sur la façon de procéder dans ce genre d'affaire. Je le crois quand il se dit d'accord avec les principes avancés au Parlement depuis quelques années. Il me semble qu'il a presque amené le ministre à promettre un autre projet de loi à l'automne pour modifier la loi sur les Territoires du Nord-Ouest. Je serais curieux de savoir si le ministre compte revenir alors avec une autre modification visant cette question d'autonomie. Si le ministre est disposé à faire une déclaration à ce

[L'hon. M. Dinsdale.]

sujet, l'affaire prendrait alors pour nous une toute autre signification. Je suppose qu'il s'agira tout simplement d'avoir une élection partielle pour élire d'autres membres au Conseil pour un certain temps. Peut-être ces membres n'auront-ils même pas l'occasion de siéger, car il n'est pas sûr que le Conseil se réunisse pendant la durée de leur mandat.

Si le gouvernement a l'intention de présenter à l'automne une mesure législative tendant à l'autonomie, notre situation n'est plus du tout la même. Je saurais gré au ministre de tirer la chose au clair. Pourrais-je lui demander sans détour si le gouvernement songe à s'occuper de la question à l'automne?

M. le président suppléant: L'article est-il adopté?

M. Nielsen: Non. On a posé au ministre une question à laquelle il peut sûrement répondre.

L'hon. M. Laing: Monsieur le président, le comité a discuté assez longuement de cet article. J'ignore si les députés s'en sont toujours tenus au sujet à l'étude et ce que je m'apprête à dire ne portera probablement pas non plus sur la question. L'article lui-même laisse prévoir l'objectif du projet de loi. L'an dernier et l'année précédente, le représentant des Territoires du Nord-Ouest de l'époque nous a déclaré que la plus grave injustice, c'était que les habitants d'une partie des Territoires n'avaient pas la chance d'élire leurs représentants au sein du Conseil.

Une chose restreint la portée du projet de loi; dans deux ou trois mois, au plus tard, nous recevrons le rapport de la Commission Carrothers sur la forme de gouvernement dont nous devrions, de l'avis des commissaires, doter les Territoires du Nord-Ouest. Pour le moment, je me garderais d'apporter au projet de loi un amendement qui pourrait anticiper sur le rapport. Si j'avais moi-même présenté un tel amendement, les honorables vis-à-vis m'en auraient immédiatement blâmé.

Voici que nous corrigeons une injustice dont l'Arctique supérieur, l'Est de l'Arctique et le Keewatin sont les victimes. L'an dernier, nous avons pris un engagement envers le Conseil, et ce dernier a adopté lui-même des mesures législatives pour que ces trois postes soient comblés le plus tôt possible. L'ancien député des Territoires du Nord-Ouest n'a pas critiqué la nomination, au sein du Conseil,